



Pension alimentaire non respectée

Par **emi69emi69**, le **16/11/2016** à **01:45**

Bonjour,

Mon ex mari ne me donne pas la pension alimentaire entière voir pas du tous certains mois. Comment faire pour demander la somme des pensions alimentaires qu'il me doit se et comment lui faire respecter le jugement qui dit qu'il doit me donner la pension alimentaire.

Nous allons au tribunal en juin 2016 et Madame la juge lui a dit de me donner correctement la pension alimentaire pour les enfants mais il ne le fait toujours pas. Est-ce que si je demande à un huissier je vais devoir payer ou mon ex devra lui payer les frais ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **16/11/2016** à **07:34**

Bonjour,

Vous allez chez un huissier pour faire exécuter le jugement. Vous demanderez) l'huissier qu'il recouvre (réclame) les pensions alimentaires passées et non payées et qu'il procède à une saisie-arrêt sur les salaires de votre ex-mari. Bien sûr, vous aurez les frais d'huissier à avancer mais l'huissier les ajoutera à la somme que votre ex vous doit et ils vous seront remboursés. Par contre, vous pourrez aussi demander à l'huissier de calculer les intérêts moratoires sur ces pensions impayées car ces intérêts vous sont dus.

Par **emi69emi69**, le **16/11/2016** à **13:49**

bonjour Tisuisse,

Merci pour ton conseille, je vais m'en occuper dès aujourd'hui en urgence.

Encore merci